

## Compte rendu de séance

### Séance du 17 Décembre 2020

L' an deux mil vingt, le dix-sept Décembre à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s' est réuni au nombre prescrit par la loi , en distanciel, sous la présidence de Monsieur LAGNIEZ Christophe, Maire.

**Présents** : M. LAGNIEZ Christophe, Maire, Mmes : BALAVOINE Christelle, DEQUEANT Marine, DERVILLERS Evelyne, MM : BLONDIAUX Frédéric, CARRE Philippe, DELADERIERE Jean-Michel, DEMAILLY Anthony, GONS Gaylord, MOITREL Antoine, SOYEZ Guillaume.

**Nombre de membres**

- Afférents au Conseil municipal : 11 - Présents en distanciel : 11

**Date de la convocation** : 14/12/2020 - **Date d'affichage** : 14/12/2020

**A été nommé(e) secrétaire de séance** : M. DEMAILLY Anthony.

Monsieur le Maire ouvre la séance en distanciel à 19h10.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de délibérer pour l'attribution de la subvention demandée par l'association « Les amis réunis autour de Foncquevillers ». Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte le versement de la somme de 1 500 €.

**Vote POUR 6 -ABSTENTION 0 - CONTRE 5**

Monsieur le Maire clôt la séance à 19h15.

Fait en mairie, le 18/12/2020  
Le Maire,  
Christophe LAGNIEZ.



## Sommaire des délibérations prises au cours de la séance

**réf : 20201217\_33**

**- DECISION MODIFICATIVE AU BUDGET - CREDITS SUPPLEMENTAIRES AU COMPTE 6574 -**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que lors du vote du budget le , les subventions aux associations ont été votés.

L'association "Les Amis Réunis autour de Foncquevillers" n'ayant pas rendu leur compte avant cette date, la subvention n'a pas été prévue. Afin de verser la participation de la Commune au fonctionnement de la dite association, il convient de prévoir des crédits supplémentaires au compte 6574.

Monsieur le Maire propose l'écriture suivante :

- 1 500 € au compte 60631.

+ 1 500 € au compte 6574.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **accepte** la proposition de Monsieur le Maire.

- **décide à 6 voix Pour, 5 voix contre et 0 abstention** de créditer l'article 65548.

- **inscrit** l'écriture comptable suivante :

- 1 500 € au compte 60631.

+ 1 500 € au compte 6574.

**Vote POUR 6 - ABSTENTION 0 - CONTRE 5**